Image not found or type unknown

Dégât des eaux / Réparation non effectué depuis 1 an

Par **Shikijo Petroski**, le **05/01/2018** à **12:01**

Bonjour, après un an de galère j'essaie d'obtenir de l'aide ici.

Résumé :

Janvier 2017 - Mon logement subit un dégât des eaux dans le salon, léger mais présent. J'effectue la procédure auprès de mon agence et de mon assurance. L'agence mandate un plombier qui determine que la fuite vient de la colonne des eaux usées. Elle demande donc au syndic d'effectuer la recherche de fuite et réparation.

Les galères commencent, impossible d'obtenir la visite d'un plombier via le syndic.

Juin 2017 - Un plombier mandaté par le syndic vient effectuer une première recherche de fuite sans succès. Il a besoin d'accéder au logement du dessus pour trouver la possible origine de la fuite.

Octobre 2017 - La fuite n'existe plus visiblement, le plombier constate une réparation sommaire dans le logement du dessus au niveau du syphon de la douche.

Novembre 2017 - J'ai l'impression de constater la fuite à nouveau, étant souvent en déplacement je n'arrive pas à savoir si c'est réellement le cas

Janvier 2018 - La réparation de fortune du plombier au niveau de mon plafond s'écroule et la fuite s'écoule en continue dans mon salon.

A ce jour la fuite n'est toujours pas réparer et je n'arrive pas à obtenir la visite d'un plombier par mon Syndic ou mon agence.

Un petit coup de pouce de votre part serait super. Sachant qu'un écoulement des eaux usées dans mon salon est présent depuis presque 1 an, j'ai l'impression que l'agence ne respecte pas le bail de location non ?

Merci pour votre aide.

Par **janus2fr**, le **05/01/2018** à **13:04**

[citation] j'ai l'impression que l'agence ne respecte pas le bail de location non ? [/citation]
Bonjour,
L'appartement du dessus appartient-il au même propriétaire ? Car sinon, je ne vois pas bien quelle responsabilité pourrait avoir l'agence sur un dégât des eaux provoqué par un autre propriétaire...

Par **Shikijo Petroski**, le **05/01/2018** à **13:09**

Merci pour vos réponses !

Janus2fr : Le propriétaire du logement au dessus n'est pas le même que le mien. Le problème, aucune véritable recherche de fuite a été effectué donc impossible de savoir si c'est véritablement le logement du dessus qui est responsable.

LGOC : j'ai pensé à cette éventualité mais je cherche quand même à résoudre le problème premier : des eaux usées s'écoulent dans mon logement et j'aimerai bien que ça s'arrête.

Information complémentaire :
Le logement du dessus était inoccupé jusqu'en septembre.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés